
CABINET

Arrêté n° 6 6 9 0
portant création de l'agence départementale de l'Office
National de l'Emploi et de la Main d'œuvre des plateaux.

Le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 03-85 du 14 février 1985 portant création de l'office national de l'emploi et de la main-d'œuvre et modification du code de travail ;

Vu la loi n° 01-86 du 22 février 1986 remplaçant et complétant la loi n° 03-85 du 14 février 1985 portant création de l'office national de l'emploi et de la main- d'œuvre et modification du code de travail ;

Vu la loi n° 022-88 du 17 septembre 1988 portant modification de la loi n° 01-86 du 22 février 1986 remplaçant et complétant la loi n° 03-85 du 14 février 1985 portant création de l'office national de l'emploi et de la main-d'œuvre et modification du code de travail ;

Vu le décret n° 85-729 du 17 mai 1985 portant organisation et fonctionnement de l'office national de l'emploi et de la main-d'œuvre ;

Vu le décret n° 2003-219 du 21 août 2003 portant organisation du ministère du travail, de l'emploi et la sécurité sociale ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003 portant nomination des membres du Gouvernement.

dt

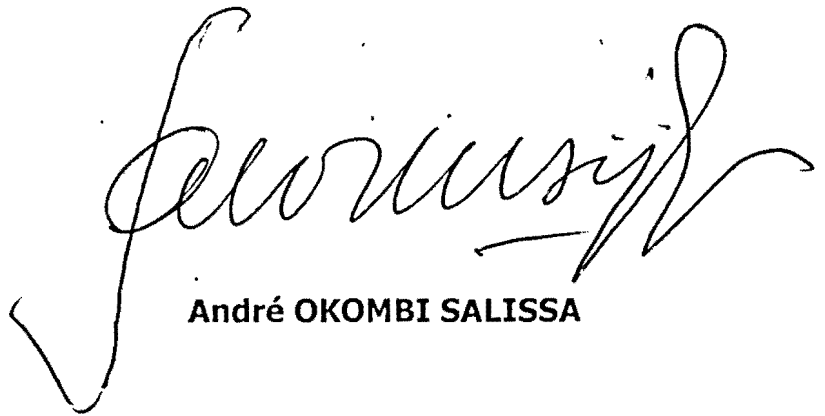
ARRETE :

Article 1^{er} : IL est créé dans le département des Plateaux, une agence départementale de l'office national de l'emploi et de la main d'œuvre dont le siège est fixé à Djambala.

Article 2 : La compétence territoriale de l'agence départementale de l'office national de l'emploi et de la main d'œuvre des Plateaux s'étend sur l'ensemble des sous-préfectures du département.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20 Novembre 2003

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Okombi Salissa', is written over the printed name. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'O' and a long, sweeping tail.

André OKOMBI SALISSA